

Paris, le 27 février 2015

## 10 nouvelles organisations signent les Principes directeurs pour un dialogue constructif avec les parties prenantes

10 nouvelles organisations ont signé les Principes directeurs pour un dialogue constructif avec les parties prenantes, portant à 53, en tout, le nombre de signataires\* engagés dans la promotion des démarches de dialogue dans l'exercice de leur responsabilité sociétale. A l'initiative du Comité 21, premier réseau français des acteurs du développement durable, ce texte identifie 7 Principes à respecter pour conduire un processus de dialogue constructif et productif, et créer davantage de confiance entre l'ensemble des acteurs impliqués dans ces démarches. Les nouveaux signataires sont 4 entreprises : Bolloré ; Eco-Emballages ; EDF ; Verteegoo et 6 facilitateurs externes : Alphacoms ; Altereo ; Efflor'Sense ; Innovation Social conseil ; Modencia ; Nell'Armonia.



Fort de son expérience de plus de 10 ans dans la concertation avec les parties prenantes, le Comité 21 a réalisé, avec le soutien du Commissariat général au Développement durable, de l'ADEME et de la Fondation de France, deux outils visant à accompagner le développement des démarches de dialogue avec les parties prenantes. Par leur portée universelle, les Principes directeurs ont vocation à promouvoir l'intégration des démarches de dialogue avec les parties prenantes dans les processus de gouvernance et de management de toutes organisations. Ces textes sont issus d'un processus de rédaction concertée initié en 2013 ayant impliqué plus de 80 organisations : entreprises, représentants des parties prenantes (ONG, associations, réseaux...), cabinets conseils, syndicats, chercheurs, etc.

- ▶ **Les Principes directeurs pour un dialogue constructif avec les parties prenantes** : ce texte, à destination des décideurs, soumis à ratification propose une ambition et une vision commune des démarches volontaires de dialogue avec les parties prenantes. Il identifie 7 Principes directeurs qui doivent être respectés par tous les participants à ces démarches :
  - Se donner les moyens de changer,
  - Prendre en compte les intérêts divers voire divergents,
  - S'engager à choisir des parties prenantes et des enjeux pertinents,
  - Impliquer toutes les parties prenantes en désignant un facilitateur interne ou externe,
  - Respecter les valeurs du dialogue,
  - Ancrer la démarche dans le temps et la durée,
  - Rendre compte des résultats de la démarche à l'ensemble des acteurs.
- ▶ **Le Guide méthodologique d'appui aux Principes directeurs** : ce document, à destination des opérationnels, propose une liste de 47 recommandations méthodologiques pour faciliter le respect des sept Principes directeurs.

\*53 organisations ont ratifié les Principes directeurs pour un dialogue constructif avec les parties prenantes. D'autres vagues de signatures permettront aux organisations qui le souhaitent de rallier la démarche dans les mois qui viennent.

**18 entreprises et organisations** : ADN découverte ; Bolloré ; Bouygues Construction ; Carrefour ; Eco-Emballages ; EDF ; Egis ; GDF-Suez ; Gecina ; KNK ; L'Oréal ; Mobivia Groupe ; Sanofi ; SNCF ; Sécché environnement ; Suez Environnement ; Verteegoo ; Vinci

**14 organisations représentant des parties prenantes** : Care ; CJD ; CFDT ; Décider ensemble ; ESCP-Europe ; Ethifinance ; FNH (Fondation Nicolas Hulot) ; Forum citoyen pour la RSE ; FIR (Forum pour l'investissement responsable) ; Green Cross France et Territoires ; Humanité et biodiversité ; Orée ; UNAF (Union nationale des associations familiales) ; REFEDD

**21 facilitateurs externes** : Alphacoms ; Altamire ; Altereo ; Alticentre ; Altermondo ; B&L Evolution ; Be-linked ; C3 Consensus ; Des enjeux et des hommes ; Efflore'Sense ; Innovation Social Conseil ; Institut IRSE ; Modencia ; Nell'Armonia ; NuovaVista ; RC2C ; Sustainway ; Syndex ; Transitions ; Tennaxia ; Utopies.

La liste des signataires ainsi que les documents liés au projet sont disponibles sur : <http://www.comite21.org/le-projet-dialogue-parties-prenantes.html>

**Contacts au Comité 21** : Elise Attal, programme RSE, 01 55 34 75 29 – [attal@comite21.org](mailto:attal@comite21.org)

Isabelle Boudard, programme RSE, 01 55 34 75 24 – [boudard@comite21.org](mailto:boudard@comite21.org)